

# La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant

*Travail, égalité du couple et transformations de soi*

Vincenzo Cicchelli \*

*En dépit d'avancées indéniables de la condition féminine, l'activité professionnelle des femmes reste largement conditionnée, en France comme en Europe, par l'expérience de la maternité. En partant du constat que la parentalité et l'investissement professionnel sont sexués, cet article se penche sur les arrangements et tiraillements déjà en œuvre à la naissance du premier enfant dans un échantillon de soixante-dix femmes. Les entretiens recueillis se structurent en faisant référence à trois « matrices » ou registres discursifs. La première matrice est utilisée pour décrire l'injonction à se centrer exclusivement sur le bébé, la deuxième est employée pour juger l'équité de la répartition de cette charge entre les conjoints, la troisième renvoie aux degrés de changements de soi depuis la naissance. Quatre portraits illustrent la combinaison de ces trois matrices en décrivant la façon dont les femmes primipares construisent leur rôle maternel et l'articulent avec le maintien, assorti ou non d'aménagements, ou l'abandon d'une activité professionnelle.*

**P**lusieurs observateurs ont remarqué combien – dans la France des années quatre-vingt-dix, tout comme dans d'autres pays européens – la poursuite de l'activité professionnelle des femmes reste conditionnée par le nombre de leurs enfants et combien il leur incombe à elles, et non pas à leurs homologues masculins, de devoir concilier la maternité avec le travail (1). Si les hommes ont peu de difficultés à agencer leur vie professionnelle et leur vie familiale, les femmes doivent maîtriser leur fécondité afin de concilier les deux sphères (Palomba et Sabbadini, 1995).

Les stratégies de contrôle des naissances sont cohérentes avec les déclarations recueillies par les sondages européens. Malgré les

différences, Italiens, Hollandais, Allemands, Suisses et Espagnols des deux sexes rejettent l'idée qu'une femme puisse résoudre l'aporie entre le travail et la maternité en se dédiant exclusivement au premier et en renonçant à la seconde. Ils considèrent, en revanche, que d'autres solutions devraient être mises en place lorsqu'il y a des enfants.

Les Italiens, les Espagnols et les Hollandais s'accordent sur la solution du temps partiel féminin, alors que les Allemands et les Suisses estiment qu'avec des enfants, une femme ne devrait pas travailler (Palomba et Moors, 1995). Malgré les changements, la priorité du travail masculin reste forte. C'est également le cas en France où cette différenciation sexuelle des attentes à l'égard du travail est patente.

\* Maître de conférences, Paris-V - Sorbonne. Chercheur au Centre d'études et de recherches sur les liens sociaux (Paris-V - CNRS).

(1) L'analyse de ces éléments a inspiré une abondante littérature. On pourra lire Barrère-Maurisson, (1992), Commaillé (1993), Maruani et Nicole-Drancourt (1989).

Ainsi, lorsque l'on interroge des jeunes adultes, 61 % des filles et 53 % des garçons estiment que pour un couple ayant un enfant de moins de trois ans, la meilleure solution est que la femme réduise son engagement dans le travail ou l'arrête temporairement, tandis que l'homme continue son activité à temps plein (Bozon, 1995). De même, en cas de petite maladie d'enfant, presque dix pour cent des hommes cessent leur activité professionnelle, contre une femme sur deux. La proportion d'hommes interrompant leur travail reste à peu près inchangée quand on compare les conjoints de femmes ayant droit aux congés avec les conjoints de femmes ne pouvant faire valoir ce droit (De Singly, 1993 a).

### Les mères doivent arbitrer entre travail et maternité

Au-delà du constat que la signification de la parentalité et de l'investissement professionnel sont sexués, cet article veut essayer de comprendre par quels mécanismes les mères sont plus contraintes que les pères d'arbitrer entre le travail et la maternité. Ce tiraillement est peut-être encore plus remarquable à observer en raison du caractère complexe de l'histoire des femmes au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Blöss et Frickey, 1994). La profession est devenue une dimension très structurante de l'identité féminine. Les femmes se sont rapprochées de la définition dominante – masculine – (De Singly, 1993 b) du rapport à la vie extérieure, en optant pour l'accès aux études et au travail, activités centrifuges.

En même temps, l'attrait pour la maternité – résultat d'une longue construction historique – reste encore un élément très fort de l'identité féminine ; elle aussi devient élective et non plus subie (2), et représente pour ainsi dire l'équivalent centripète de l'activité professionnelle. Un signe du caractère volontaire de la maternité et du travail se retrouve dans les trois premières valeurs choisies par les Françaises : la famille (94,4 %), la vie de couple (93,5 %) et le travail (93,3 %) (Malpas et Lambert, 1993).

Dans les aspirations des femmes des années quatre-vingt-dix, le jeu entre vie professionnelle et vie familiale ne devrait pas être à somme nulle. En réalité, on remarque un double décalage entre les aspirations et les pratiques réelles. D'une part, les femmes continuent de supporter davantage que les hommes les coûts de la vie matrimoniale, si bien que cette dernière lèse encore, au milieu des années quatre-vingt, les intérêts professionnels des premières et encourage la carrière des seconds (De Singly, 1994). D'autre part, les jeunes mères en particulier restent plus exposées que les hommes aux changements de structure du marché du travail (Concialdi et Ponthieux, 1999), leur entrée sur le marché du travail stagne, voire régresse depuis le début des années quatre-vingt-dix (Battagliola, 1999).

Comment les femmes articulent-elles chacune des trois dimensions de leur identité (conjugale, maternelle, professionnelle) qui correspondent à autant de liens avec des individus (le conjoint, l'enfant, les collègues), des institutions et des organisations (la famille, le monde du travail) ? Concilient-elles ces dimensions et ces liens ou les hiérarchisent-elles au profit des uns ou des autres ? Pour répondre à ces questions, il peut être fructueux de se pencher sur l'étude d'un moment clé de recomposition de l'identité des femmes, de restructuration des interactions et de redéfinition des échanges entre la vie familiale et la vie professionnelle.

### Comprendre la maternité à travers la naissance

Ce moment de construction des interdépendances est repéré avec la naissance du premier bébé. L'analyse de soixante-dix entretiens recueillis auprès de femmes (3) montre qu'il s'agit d'un événement paroxystique, car il renvoie à des tensions entre les différentes facettes de l'identité de la primipare.

Pour comprendre ces ajustements, on a constitué trois « matrices » à partir du corpus de tous les entretiens. La première se tourne vers la construction du lien entre la primi-

(2) Parmi les facteurs qui ont fait de la maternité un élément fort de l'épanouissement de soi, il y a sans doute la maîtrise de la fécondité grâce à la contraception, qui a permis la baisse à la fois du nombre de naissances non désirées et du nombre d'enfants souhaités (De Guibert-Lantoine et Leridon, 1998).

(3) Pour plus de détails sur les quatre entretiens présentés dans cet article, voir l'encadré [p. 38]. L'auteur tient à exprimer sa gratitude à tous les étudiants de licence de sociologie de la promotion 1997-1998 du module Observations qualitatives...

pare et son bébé, la deuxième concerne la reformulation du lien entre elle et son conjoint, la troisième insiste plus particulièrement sur le vécu de la grossesse et de l'accouchement comme moments spécifiques de transformations biographiques.

Ces matrices remplissent une fonction narrative qui structure le récit : c'est autour de leur tension, de leur combinaison, que la trame de l'interaction entre les protagonistes se dessine, que tournent les actions et que se fixe le dénouement des histoires (4). En thématissant leur rapport à l'enfant, au conjoint et à elles-mêmes, les primipares recourent à ces matrices pour narrer les oppositions et les conciliations entre la vie familiale et la vie professionnelle.

### La matrice psychologique : la responsabilité de l'enfant

La responsabilité à l'égard de l'enfant est historiquement devenue une condition *sine qua non* du fonctionnement du rapport à l'enfant. On peut l'expliquer par l'augmentation des attentes du rôle maternel mais également par la prolifération des discours savants énonçant la bonne définition de la maternité (Cicchelli-Pugeault et Cicchelli, 1998 ; Knibielher, 1997 ; Rollet, 1990 ; De Singly, 1996). La responsabilité maternelle est une notion complexe. Comme toute autre forme de responsabilité, elle se définit analytiquement par le fait de « répondre de, mais (aussi de) répondre à (une question, un appel, une injonction, etc.) » (Ricoeur, 1995).

Un individu peut être considéré responsable des conséquences de ses actes, mais aussi de ceux des autres dont il a la charge. Ces deux aspects s'imbriquent dans les énoncés féminins. Si l'obligation de soin se traduit par le fait de remplir des devoirs, assumer des charges et tenir ses engagements à l'égard du bébé, les mères estiment parallèlement devoir rendre compte de leurs actes à la fois aux différents experts censés énoncer les normes des soins maternels, et à elles-mêmes. La charge de l'enfant implique aussi l'obligation de savoir s'en occuper et tout comportement est susceptible de sanction (5).

Ainsi définie, la responsabilité maternelle déborde l'acception juridique qui se décline dans l'obligation de réparer et dans l'obligation de subir la peine. Elle ne se réduit pas à la crainte du châtement pénal. Dans une société individualiste et psychologisée où le regard sur soi dépend de l'approbation des autres (Riesman *et alii*, 1950) (6), et où tout soin à l'enfant est en puissance suspect (Donzelot, 1977), la responsabilité se traduit par l'inquiétude de ne pas être un bon parent et la crainte que cette déficience porte atteinte au psychisme de l'enfant. Il faudrait faire une recherche approfondie sur la construction de la responsabilité comme culpabilité, en relisant d'une part les ouvrages psychologiques qui ont marqué un tournant dans l'appréhension de la maternité (Neyrand, 2000), et en étudiant d'autre part les manières dont ils se sont enracinés dans le vécu maternel.

Trois injonctions ont été recensées dans les discours féminins recueillis. *Primo*, la figure maternelle est nécessaire et exclusive, car si les soins maternels sont vitaux, tout changement de personne s'occupant du nourrisson peut créer un traumatisme grave. *Secundo*, il s'opère de la mère au bébé une transmission intégrale, consciente ou non, du fonctionnement ou du dérèglement psychique. *Tertio*, tout manque de soin, toute défaillance qualitative, engendre chez le bébé un sentiment d'insécurité qui peut lui porter atteinte.

### Pour les mères, un appel à la vigilance continue

Cette acception de la responsabilité se traduit chez les mères interviewées par un appel à la vigilance continue, à la disponibilité totale. On comprend alors la crainte des mères de se séparer de leur bébé, leur chagrin de ne pas en profiter, leur sentiment de faute à l'idée de le confier à quelqu'un. Bien qu'à des degrés différents, ces tiraillements sont réparables chez les primipares lorsque elles parlent de leur vie professionnelle.

Les entretiens recueillis ne se réduisent pas à l'illustration d'un modèle de démocrati-

... (Paris-V). Ils ont été des partenaires actifs aussi bien au niveau de la construction de l'objet d'étude qu'à celui du recueil du matériau. (4) Dans la théorie du roman, l'opposition entre des matrices, c'est-à-dire entre des fonctions, des protagonistes, des espaces est considérée comme nécessaire à la construction d'une tension qui soutient la narration (Moretti, 1999).

(5) Par exemple, les puéricultrices et les médecins exerçant dans une PMI définissent la norme des soins à l'enfant en sanctionnant non seulement ce qui est fait par les mères, mais aussi ce qui n'est pas fait (Serre, 1998).

(6) Sur les conséquences du regard approbateur ou désapprobateur de l'autre...

sation de la vie conjugale qui se caractériserait par le rejet de toute inégalité flagrante entre les conjoints (7). S'il est vrai que le vœu d'une plus grande symétrie s'exprime dans les discours recueillis, d'autres dimensions nourrissent la matrice démocratique. L'identité démocratique est constituée par une dialectique entre la revendication de l'universalité et la quête de reconnaissance de la spécificité (Mesure et Renault, 1999).

### La matrice démocratique : entre l'égalité et la différence des conjoints

Les femmes interviewées vivent les paradoxes de cette identité composite. Elles veulent être les égales de leurs conjoints tout en préservant leur différence mais également conserver leur altérité sans verser dans l'inégalité. Au niveau familial, on assiste à la reproduction d'un phénomène typique des sociétés démocratiques modernes. Ces dernières doivent faire référence à deux valeurs opposées, sans toutefois les hiérarchiser : l'individualisme démocratique, fondé sur une égalité juridique de tous les membres de la société, doit cohabiter avec l'individualisme romantique qui renvoie, en revanche, à la reconnaissance des spécificités des groupes sociaux réclamant cette même égalité (Taylor, 1996).

Les énoncés des interviewées oscillent entre le registre de l'égalité dans l'identité et le registre de l'égalité dans la différence. Les femmes ne cessent de se référer au devoir de leurs conjoints de s'impliquer dans les soins au bébé, tout en justifiant un plus grand investissement de leur part en raison de la spécificité de la relation maternelle, de la puissance de l'amour maternel pour l'épanouissement du bébé. Ainsi sont-elles tiraillées entre leur envie de faire participer le père à la construction de la relation – ce serait aussi son droit –, tout en étant conscientes que le lien paternel est forcément médiatisé par elles. Elles se demandent quelle place faire au père au cours de la grossesse, de l'enfantement, de l'élevage, comment faire en sorte qu'il accède à une relation spécifique, propre, avec l'enfant, sans que ceci ne

remette en cause la priorité du lien maternel. Les femmes revendiquent également leur droit à l'exercice d'une activité professionnelle après l'accouchement tout en se demandant si cela ne les privera pas de ce rapport privilégié de communication, de contact dont elles sont censées être les bénéficiaires. Si elles repoussent la priorité du travail masculin lorsqu'elle se fonde sur des arguments d'inégalité statutaire, elles peuvent l'accepter lorsqu'elle est justifiée par des raisons relationnelles. Toutes se demandent, après la naissance, si leur engagement dans le monde du travail doit se faire dans des conditions strictement égales à celles de leurs conjoints ou s'il ne faut pas imaginer des aménagements.

### La matrice identitaire : les degrés des transformations biographiques

Comme les deux précédentes matrices, les transformations biographiques sont ambivalentes. On a vu que la maternité se « socialise » autant qu'elle se « privatise ». La maternité est devenue la cible de discours du personnel expert – médical, paramédical, juridique –, censé énoncer les normes du rapport à l'enfance (Neyrand, 2000). Elle s'exprime aussi par une plus grande proximité physique, psychologique et éducative entre la mère et l'enfant. Elle se « conjugalise » également, tout autant qu'elle s'« individualise », car l'appel à plus de participation de la part des pères doit composer avec la centration maternelle sur l'enfant. Bref, elle devient certes une expérience intime et individualisée, mais fortement encadrée par son proche (le conjoint) et normée par des discours (8).

Une troisième caractéristique doit être mise en évidence, renvoyant à la maternité vécue comme une expérience de changement. Les expériences de la grossesse, de l'accouchement, de l'élevage représentent l'un des points forts de la rhétorique féminine du changement de soi. Les bouleversements de la réalité physiologique et hormonale, la prise de poids, la mise en suspens du temps social par le congé maternité – pour les femmes qui tra-

... sur la définition positive ou négative de soi, voir Katz et Beach (1997). On trouvera des exemples relatifs à cet aspect, dans le domaine de la filiation, dans Cicchelli (2000 a ; 2000 b).

(7) Ce modèle démocratique de la vie de couple a été décrit par plusieurs auteurs. On pourra voir Giddens (1992), Dizard et Gadlin (1990), De Singly (1993 c).

(8) De ce point de vue, la maternité ressemble à la mort dont la signification sociale, loin de disparaître, s'« intimise » (Déchaux, 2000).

vailent –, le regard véhiculé par le personnel médical et paramédical, le passage à l'hôpital (ou en clinique), la lecture d'une littérature psychologique de plus en plus florissante sur ce thème sont autant de réalités évoquées pour concevoir la grossesse comme un parcours, une « *épreuve de soi* » (9).

Cette appréhension radicale du changement est parfaitement cohérente avec le fait que, dans nos sociétés, les passages sont vécus sur le mode des transformations biographiques personnelles, comme des crises de l'identité, moins comme des rituels collectifs. Ainsi, ce n'est pas un hasard si certaines interviewées font un parallèle entre l'adolescence (considérée dans notre imaginaire comme la phase par excellence des transformations identitaires) et la maternité. Dans ce cas, cette seconde naissance s'inscrit dans un mouvement narratif qui accentue la rupture au détriment de la continuité.

D'autres femmes, en revanche, conçoivent les transformations identitaires comme une recomposition en douceur de l'ensemble des liens qui les unissent à leurs enfants et conjoints. Sans doute parce que la grossesse s'inscrivait dans un ancien projet, elle n'a pas été à l'origine d'un bouleversement de soi, mais d'une transformation lente.

### Quatre portraits contrastés de femmes

Plutôt que de procéder à un recensement exhaustif des attitudes des interviewées et de les analyser en fonction de leur proximité ou de leur distance aux idéaux types évoqués, on présentera quelques-unes des combinaisons significatives des matrices. Les interviewées composent entre l'injonction à s'occuper de l'enfant, la revendication de pouvoir le faire selon leur représentation de l'égalité des sexes dans la famille et sur le marché du travail, le sens accordé au changement identitaire que la maternité représente. À l'aide de quatre portraits contrastés, on montrera que cette socialisation orientée vers autrui (l'enfant, le conjoint, soi-même) peut se traduire, de façon imprévue, par une hiérarchie des différences (10).

Les portraits seront ordonnés en deux sous-ensembles correspondant à l'importance que chaque primipare attribue au changement intervenu depuis la naissance de son bébé. La grossesse et l'accouchement sont vécus comme deux événements, qui soit déclenchent une transformation profonde de l'identité personnelle, soit cristallisent des tendances pouvant être déjà à l'œuvre avant cet événement. Dans le premier cas – 1 –, les femmes parlent des découvertes inattendues de la maternité, de ses conséquences dans la structuration du rapport au monde professionnel et au monde familial ; dans le deuxième cas – 2 –, elles insistent plutôt sur l'ancienneté des projets professionnels ou familiaux que la maternité, malgré son cortège d'apprentissages, n'a pas fondamentalement modifiés.

Dans les premiers portraits de chaque sous-ensemble – 1.1 et 2.1 –, l'injonction à s'occuper exclusivement de l'enfant est associée au fait, déploré ou non, que ce mouvement de centration s'ajuste mal avec le maintien de l'égalité tant au niveau de la répartition des tâches domestiques qu'à celui de l'investissement dans le monde du travail. L'injonction à la responsabilité se combine avec l'égalité dans la différence. Il s'agit de femmes qui ont reconsidéré leur investissement dans le marché du travail. Dans les seconds portraits de chaque sous-ensemble – 1.2 et 2.2 –, le vœu de garder l'égalité dans l'identité entre conjoints représente le grand cadre législatif régissant l'ordre familial, y compris dans son ambition de régler l'économie émotionnelle relative à l'investissement sur l'enfant. Ce sont des femmes qui poursuivent leur activité professionnelle sans aménagements majeurs des rythmes.

Les interviews des femmes appartenant à ce premier sous-ensemble – 1.1 et 1.2 – se caractérisent par l'accent mis sur la découverte. Qu'elles optent pour la poursuite d'une activité professionnelle régulière ou qu'elles choisissent le temps partiel. Leurs décisions sont associées aux bouleversements insoupçonnés qui ont suivi la grossesse et l'accouchement. Le récit de la maternité s'apparente à une forme de conversion, qui débute

(9) Pour une analyse de la conception contemporaine de l'identité comme une suite d'épreuves, voir Dubet et Martuccelli (1998).

(10) Sur ce point on rejoint la thèse défendue par Jacques Commaille et Claude Martin (1998) : une plus grande démocratisation des relations familiales n'est pas incompatible avec le maintien de ségrégations sexuelles.

## Présentation des personnes interviewées et méthodologie de l'enquête

L'échantillon constitué pour réaliser ce travail comprend 70 entretiens. Les enquêteurs ont choisi les primipares en veillant à respecter plusieurs critères. Il fallait interviewer :

- des femmes actives à temps partiel, des femmes actives à temps complet, des femmes ayant définitivement arrêté leur travail suite à la grossesse et des femmes l'ayant interrompu sans attendre le congé de maternité légal ;
- des femmes dont le conjoint exerçait une activité professionnelle et des femmes dont le conjoint était au chômage (peu importe s'ils l'ont été avant ou après la grossesse de leurs conjointes) ;
- des femmes ayant des diplômes inférieurs au baccalauréat et des femmes ayant des diplômes de l'enseignement supérieur (peu importait le diplôme du conjoint).

Les interviewées avaient un âge inférieur à 40 ans et vivaient en Ile-de-France. Les entretiens ont été réalisés en deux vagues : novembre 1997 et mars 1998.

Les personnes qui ont servi à la réalisation des quatre portraits ont les caractéristiques suivantes :

### **Stéphanie, 28 ans**

Mère de Matys, 2 mois.  
Mode de garde : garde maternelle au foyer.  
Diplômes de l'interviewée : BTS Stylisme de mode.  
Situation professionnelle de l'interviewée : elle souhaite poursuivre sa profession de modéliste en travaillant à temps partiel.  
Age du conjoint : 28 ans.  
Diplômes du conjoint : licence de droit.  
Situation professionnelle du conjoint : agent administratif SNCF.

### **Marie-France, 32 ans**

Mère de Paul, 2 mois.  
Mode de garde : crèche et baby-sitter.  
Diplômes de l'interviewée : MBA dans une université canadienne.  
Situation professionnelle de l'interviewée : responsable marketing en entreprise.  
Age du conjoint : 33 ans.  
Diplômes du conjoint : école de gestion.  
Situation professionnelle du conjoint : contrôleur de gestion.

### **Sophie, 31 ans**

Mère de Julien, 6 mois.  
Mode de garde : en crèche.  
Diplômes de l'interviewée : architecte.  
Situation professionnelle de l'interviewée : dessinatrice industrielle.  
Age du conjoint : 30 ans.  
Diplômes du conjoint : DESS de gestion.  
Situation professionnelle du conjoint : directeur des ressources humaines dans une entreprise de services.

### **Marie-Noëlle, 38 ans**

Mère d'Elisa, 3 mois.  
Mode de garde : garde maternelle au foyer, halte-garderie ponctuelle.  
Diplômes de l'interviewée : maîtrise de lettres modernes.  
Situation professionnelle de l'interviewée : elle a interrompu son activité de journaliste indépendante pour garder Elisa.  
Age du conjoint : 40 ans.  
Diplômes du conjoint : ingénieur.  
Situation professionnelle du conjoint : PDG d'une PME de services.

idéalement avec le déchiffrement des signes physiologiques de la transformation du corps et de la présence du bébé dans le ventre maternel, se poursuit par la découverte d'une vocation maternelle dans l'apprentissage des soins, et débouche sur la centration sur l'enfant.

Pour certaines interviewées – 1.1 –, le bébé devient donc le personnage exclusif de leur vie, ce qui les amène à hiérarchiser les dimensions de leur identité au profit de la maternité. Pour d'autres – 1.2 –, en revanche, il convient de profiter de ces change-

ments profonds de soi pour se découvrir des potentialités dans la sphère professionnelle.

## Premier portrait : pour une relation fusionnelle avec l'enfant

Les interviewées appartenant à ce groupe conservent une activité professionnelle, en optant pour le temps partiel. Leurs grossesses ont été vécues sur le mode de la pénibilité parce qu'elles ont obligé les futures mères à renoncer à certaines activités

et ont, par ailleurs, débouché sur un accouchement long et délicat. Une certaine incapacité avouée à vivre la grossesse et l'accouchement de façon pleinement satisfaisante, à ressentir un attachement prompt et quasi instinctif avec le bébé, se traduit par le vœu de parvenir à une relation fusionnelle avec ce dernier. La place que ces femmes font à leurs conjoints s'avère ambiguë : elles se plaignent d'un soutien insuffisant, leur demandent plus de participation aux tâches domestiques, mais elles accentuent également leur auto-suffisance au quotidien en leur laissant finalement peu de possibilités effectives de s'occuper du bébé. Se reprochant de découvrir en retard leurs « devoirs maternels », ces jeunes femmes recourent à l'injonction à la responsabilité pour raconter, sans toutefois justifier, les changements en cours depuis le début de leur congé de maternité, tant sur le plan professionnel (avec leur retrait relatif du marché du travail) que sur le plan familial (avec leur prise en charge des tâches domestiques). Elles ne semblent pas, cependant, envisager d'autres alternatives.

### « Sacrifier » une année de sa vie professionnelle

Stéphanie, 28 ans, mère de Matys, 2 mois, décide, contre toute attente de son entourage, de « sacrifier » une année de sa vie professionnelle, pourtant très valorisée. Elle n'hésite pas à narrer toutes les difficultés surgies à l'occasion de la découverte de sa grossesse. Elle avoue avoir attendu longtemps avant d'annoncer son état à son entourage ; elle évoque à l'enquêteur les difficultés d'organiser toute sa vie en fonction de l'enfant. Si, à moyen terme, elle souhaite réintégrer le marché du travail, il s'agit pour l'instant de s'occuper du bébé.

L'extrait suivant se situe entre l'aveu d'une grossesse difficile et l'espoir de revenir sur le marché du travail. « *C'est difficile parce que là il est bébé, je m'en occupe et même si on a parlé de beaucoup de choses négatives, il y a plein de choses merveilleuses... J'ai envie de*

*rester avec lui, je n'ai pas très envie, à froid comme ça, de reprendre mon travail parce que j'ai pas envie de m'en séparer, j'ai pas envie de le laisser à des étrangers... Ça c'est un sacrifice que je vais faire, mais je sais que pour moi c'est important ».*

La naissance de l'enfant et la construction du rôle maternel au quotidien ont engendré deux dépendances et modifié les rapports de forces entre conjoints. Stéphanie est dépendante de son bébé, dont elle s'occupe exclusivement, elle est dépendante de son conjoint, ayant interrompu son travail à temps plein. Si elle essaie d'amoindrir la seconde dépendance, en souhaitant reprendre son travail à temps partiel, elle souhaite aussi construire avec son bébé un lien qui n'a pas pu s'établir au cours de la grossesse. Dans le doute, Stéphanie préfère attendre, laisser le temps faire à sa place, en profitant de la présence de Matys et en espérant que les inégalités dans le couple ne deviennent pas trop flagrantes.

### Deuxième portrait : garder des relations symétriques avec le conjoint

Même si pour les primipares du deuxième portrait la maternité présente des découvertes inattendues, le fait de devenir mère joue le rôle de multiplicateur de gains symboliques et matériels : ces femmes souhaitent fortement être à la fois attachées à leur enfant, garder des rapports symétriques avec leurs conjoints et réussir leur vie professionnelle. La grossesse représente à leurs yeux une longue et patiente période à la fois d'apprentissage du rôle maternel et de restructuration des relations conjugales. Le soutien apporté par leurs conjoints s'est avéré décisif. Ils ont facilité l'entrée de ces femmes dans la maternité, en répartissant les tâches domestiques et en les invitant à garder une activité professionnelle après l'accouchement. La conquête de l'égalité domestique fait en sorte que la spécificité de l'amour maternel fait bon ménage avec l'épanouissement des femmes dans le monde du travail.

Sophie, 31 ans, mère de Julien, 6 mois, affirme dès le début de son entretien que sa grossesse s'est très bien déroulée : « *Je fais partie des femmes qui ont eu beaucoup de chance* » dit-elle. Non seulement elle ne signale aucun malaise pendant la grossesse, mais en garde un excellent souvenir, en décrivant avec transport les premiers contacts noués avec son bébé, aussi bien lorsqu'elle caressait son ventre pour le toucher que lorsqu'elle a visionné les échographies. Elle revendique, avec fierté, le fait d'avoir été « *protagoniste* » de son accouchement. En dépit de la nécessité d'une césarienne, elle a pu obtenir une péridurale qui lui a permis de ne pas « *rater* » son accouchement.

### Le couronnement d'une vie de couple réussie

La référence à son conjoint est très fréquente. Frédéric jouait avec le ventre de son épouse, appuyait son oreille contre celui-ci afin d'ausculter le moindre bruit produit par le bébé. Il accompagnait Sophie lors des échographies et d'autres contrôles. C'est d'ailleurs lui qui posait le plus de questions aux médecins, et se montrait lecteur averti de magazines et livres de vulgarisation du savoir médical et psychologique sur la grossesse. Frédéric a assisté à la naissance de Julien, malgré son aversion « *pathologique* » pour le sang. Pour Sophie, avoir un enfant signifie couronner une vie de couple réussie. Pour cette raison, elle insiste sur le fait que la conception de Julien a été programmée après de nombreux mois de mariage, eux-mêmes consécutifs à une cohabitation de trois ans. La bonne entente entre conjoints est en amont de tout désir de donner naissance à un enfant et de fonder une famille. Cet ajustement entre lien conjugal et lien de filiation préserve des conflits générés par une trop grande fusion entre la mère et l'enfant. La maternité a fait comprendre à Sophie que, dans une famille naissante, chacun doit trouver sa place entière sans écraser les autres. « *On est devenu beaucoup plus proche et il (son conjoint) apprend beaucoup plus à me connaître... Avoir un enfant dans le couple, c'est toujours positif.*

*Au départ, c'est raide ? Au départ, il faut trouver l'équilibre, on est fatigué, le bébé pleure, il y a de la tension. Après, au début du troisième mois, ça commence à s'installer, c'est fantastique. Et puis, petit à petit, ça devient une famille, on apprend à vivre à trois, chacun à sa place... Moi je ne mettrais pas mon enfant avant mon mari, c'est clair, ni mon mari avant mon enfant... et je souhaite que lui non plus ne me mette pas au second plan.* Par le soutien affectif et la bonne répartition des tâches entre les conjoints, la mère peut vivre le rapport au travail de façon plus sereine. Sophie sait que Frédéric s'occupera de son bébé si elle le prévient de son retard. Elle peut alors alterner présence et absence sans culpabiliser. Par un apprentissage qui dure depuis six mois, et par des réglages minutieux, Sophie peut conclure son entretien en précisant à l'adresse de son intervieweur : « *Je veux travailler, je veux avoir mon mari, je veux avoir une famille* ».

Le second sous-ensemble comprend des femmes qui ne considèrent pas que le processus de construction du rôle maternel soit à la base d'une profonde reconversion de leur identité. La grossesse n'a pas engagé pour elles un mouvement de révision des projets plus anciens, professionnels ou familiaux. Elles n'utilisent aucun événement pour séparer leur vie en un « avant » et un « après ». Le temps de la maternité est moins saccadé, se déroule plus en douceur grâce à une suite ininterrompue de petites découvertes qui parsèment la carrière maternelle. C'est une intégration de la dimension maternelle à petits pas qui vient renforcer des décisions anciennes, défavorables – 2.1 – ou favorables – 2.2 – à leur poursuite de l'activité professionnelle.

### Troisième portrait : s'exclure du marché du travail

Dans ce portrait, les hommes sont les plus exclus du discours féminin, sans que cela donne lieu à des regrets ou à des récriminations. On est en face de l'asymétrie entre conjoints la plus grande et la moins décriée. Elle s'explique par les deux grands princi-

pes qui structurent les entretiens de ces femmes : l'ancienneté du désir d'avoir un enfant et la comparaison entre leur maternité et celle de leurs propres mères.

### S'être toujours conçue mère

Marie-Noëlle, 38 ans, mère d'Elisa, 3 mois, est plus âgée que les autres femmes citées. Très catholique par appartenance familiale et par conviction personnelle, elle a toujours voulu avoir des enfants. Elle est mère, mais plus tard qu'elle ne le souhaitait, et ce, pour des raisons physiologiques – elle a pu être fécondée grâce à une méthode d'insémination artificielle. S'être toujours conçue mère, même si son corps ne pouvait s'accorder à son souhait, l'a amenée à imaginer ce que cette expérience pouvait représenter pour d'autres femmes, à les observer s'occupant de leurs bébés. Cet apprentissage par imitation soutenait son espoir, car même après des échecs réitérés, Marie-Noëlle a toujours cru qu'elle réussirait à devenir mère. De longues années de préparation, de lecture, d'observation ont développé la connaissance de son corps.

Peu d'interviewées décrivent avec une telle abondance de détails les phases de la grossesse, insistent sur le déchiffrement des signes de la présence du bébé, évoquent les contacts noués avec lui par les caresses, par l'observation répétée de l'échographie – enregistrée sur une cassette vidéo. Peu d'interviewées racontent, en outre, avec des termes aussi poignants la dialectique de l'espoir et de la crainte, avouent avec le moins d'embarras les superstitions qui ont constellé cette période d'attente. D'ailleurs, contrairement à d'autres mères mal à l'aise lorsqu'il s'agit de prendre le nouveau-né dans leurs bras après l'expulsion, Marie-Noëlle l'a serré contre son ventre en lui disant tout doucement : « *Bienvenue, bienvenue, bienvenue, bienvenue* ».

La longue attente d'un bébé se double d'un second élément pour justifier son exclusion voulue du marché du travail – Marie-Noëlle ne cesse de rappeler à l'enquêteur qu'il

s'agit d'une décision. Pour elle, être au monde est un projet, c'est un témoignage de foi. Il y a une finalité qui transcende les buts humains poursuivis par les parents et qui s'inscrit dans un dessein plus grand. « *Elle appartient à la vie, elle appartient pas à nous* » dit-elle de sa fille.

Toutefois, les parents ont la tâche d'éduquer les enfants au spirituel, à la connaissance de cette transcendance. Pour cette raison, son mari étant agnostique, elle poursuit l'objectif de transmettre à sa fille la spiritualité familiale dont elle se sent l'héritière. On comprend alors que la place de son conjoint soit amoindrie au profit du rôle joué par sa propre mère. Cette dernière a toujours soutenu sa fille dans les moments les plus durs, priait avec elle, multipliait les consultations auprès de spécialistes, la conseillait.

### Une vision traditionaliste de la division du travail domestique

Son époux se montrant plus indifférent à son tourment, Marie-Noëlle a fini par conclure qu'il s'excluait de lui-même. Elle justifie alors l'absence du père, en l'inscrivant dans un soubassement naturel : « *On a un contact mères-enfants qu'eux (les pères) ne peuvent jamais avoir. Parce que le fait d'allaiter ton enfant, que ça, c'est un contact intime et là un homme peut jamais faire ça... Quand on parle de revaloriser la femme, qu'elle travaille, qu'elle fasse de la politique, moi je dis que nous avons déjà des avantages que les hommes n'ont pas. On peut sentir l'enfant dans notre corps, le porter, on peut enfanter et allaiter. Et un homme ne peut pas... La nuit, je me réveille deux secondes avant qu'elle se réveille... son père jamais. Donc il doit y avoir entre nous un lien spécial* ».

S'étonnera-t-on alors qu'une certaine vision traditionaliste de la division du travail domestique amplifie l'idée que l'homme pourvoit aux besoins matériels de la famille, alors que la femme se consacre au bon fonctionnement du foyer, à l'éducation de l'enfant et aux activités de bénévolat ?

---

Les conjoints du dernier portrait jouent un rôle fondamental dans le bon ajustement entre les dimensions maternelle et professionnelle des identités de leurs épouses. Avant la naissance de leurs bébés, ces femmes ont fait état de leur exigence de garder leur activité professionnelle. Ainsi, leurs revendications prennent une connotation plus individualiste, plus centrée sur le fait que la maternité ne saurait entraver leurs aspirations professionnelles. Elles affirment avec force être conscientes que si leur présence à côté de l'enfant est importante, d'autres personnes peuvent remplir temporairement ce rôle, y compris le personnel de la crèche ou leurs mères.

### Quatrième portrait : rester ouvertes sur l'extérieur

Devenir mère n'engendre pas un repli sur la sphère domestique. Au contraire, pour qu'elle soit bien vécue, la maternité se doit de ménager des ouvertures sur l'extérieur. Continuer d'exercer un travail aux mêmes conditions qu'auparavant, maintenir une forte sociabilité amicale et familiale, voilà les éléments forts de leur conception de cette parentalité ouverte et égalitaire.

Marie-France, 32 ans, mère de Paul, 2 mois, a toujours affirmé vouloir garder une activité professionnelle. Ce qui la distingue des autres femmes interviewées partageant son vœu tient au fait que la profession représente un élément parmi d'autres de son objectif de garder une ouverture sur l'extérieur. Des métaphores renvoyant au registre du « dehors » sont d'ailleurs fortement présentes dans toute sa description de la maternité. Tout en ayant été fortement désirée – il a fallu cinq ans de tentatives infructueuses pour que Marie-France soit enceinte –, cette maternité est conçue dans le prolongement de la jeunesse. A ses yeux, la vie adulte ne saurait rimer avec l'entrée dans l'âge des contraintes de rôles et de statuts qui entravent des aspirations à la réalisation de soi. L'intégration dans son identité de la dimension maternelle ne saurait être à l'origine d'une dépendance à l'égard du bébé, d'une asymétrie à l'égard

du conjoint, d'un enfermement domestique en général. En faisant appel à une baby-sitter en qui elle a toute confiance, Marie-France veut pouvoir garder avec ses amis une sociabilité intense, faite de sorties au cinéma, dans les cafés, au théâtre – seule ou en compagnie de son conjoint. En critiquant le fait que, pour certaines de ses collègues, l'accouchement ait été à l'origine d'une remise en cause de leur engagement professionnel, cette jeune femme refuse l'éventualité de devoir recourir à des aménagements pour concilier sa carrière avec sa maternité. « *Depuis trois semaines, dit-elle, j'ai ce sentiment-là, c'est bizarre parce que je suis heureuse d'être avec Paul, d'en profiter autant, mais j'ai l'impression, curieusement, qu'il me manque quelque chose, qu'il me manque une autre dimension* ».

### Trouver un équilibre pour l'épanouissement maternel

Marie-France ressent un sentiment d'incomplétude qu'elle ne veut surtout pas apaiser, tant elle craint de s'habituer aux charmes du foyer, et de céder à l'injonction de s'occuper constamment de son enfant. L'interruption du travail liée au congé maternité lui a déjà procuré un sentiment d'insatisfaction qu'elle n'a pas de peine à avouer. Aucune place n'est possible à l'enfant si une mère ne se réalise pas entièrement dans ses activités extérieures. Si le travail professionnel et les loisirs donnent un équilibre, l'enfant et le conjoint profiteront eux aussi de l'épanouissement maternel. Pour expliquer sa philosophie de l'échange entre membres de la famille, chacun considéré comme un individu à part entière, Marie-France affirme : « *Maintenant qu'on est trois, c'est bien d'avoir un équilibre entre le temps que je consacre à moi personnellement, le temps que je consacre à mon mari et à mon bébé, le temps qu'on passe tous les deux et le temps qu'on passe tous les trois* ».

Lorsqu'on les invite à raconter l'expérience de leur grossesse, de leur accouchement et leurs projets professionnels, les primipares se réfèrent à trois grands cadres du discours que l'on a appelés « matrices ». La première

matrice est utilisée pour décrire l'injonction à se centrer exclusivement sur les enfants, la seconde est employée pour évaluer les critères de répartition de cette charge entre conjoints, la troisième pour narrer la place du changement biographique. La découverte émerveillée du quotidien de l'enfant côtoie le déchirement entre l'envie d'être une présence constante et la culpabilité de l'abandon.

### Entre arrangements, compromis et tiraillements

Le souhait de garder une identité dans l'égalité à l'égard du conjoint en termes d'investissement dans l'activité professionnelle, de répartition des tâches domestiques et d'occupation du bébé doit souvent cohabiter avec les risques d'une différenciation des sexes débouchant sur une inégalité. L'idée que la naissance de l'enfant a tout bousculé, en créant une rupture biographique, s'oppose à une conception moins radicale du changement, renvoyant à une progression plus lente.

Les matrices se combinent, se télescopent et, en tant qu'idéaux types, il n'est pas toujours aisé de les isoler dans chaque

entretien. Ainsi, afin de rendre opérationnels ces grands cadres du discours maternel, quatre portraits ont exploré de manière contrastée les arrangements, les compromis, les tiraillements plus ou moins douloureux à l'œuvre lorsque les primipares doivent tant bien que mal se resituer à l'égard de leur activité professionnelle. Si pour certaines d'entre elles la naissance du bébé peut entrer en contradiction avec des projets antérieurs – 1 –, en les éloignant – 1.1 – ou en les rapprochant – 1.2 – de l'investissement professionnel, pour d'autres – 2 –, cet événement peut les conforter dans le choix d'abandonner une activité – 2.1 – ou de continuer de l'exercer – 2.2 –.

Dans le premier cas, la découverte de la responsabilité comme fardeau se fait au détriment de l'égalité entre les conjoints sur le marché du travail ; dans le deuxième cas, les joies de la maternité se concilient avec l'épanouissement des conjoints dans leur activité professionnelle ; dans le troisième cas, la maternité est une affaire féminine dont les hommes sont exclus et qui exclut les femmes du monde du travail ; dans le dernier cas, la revendication d'une égalité stricte entre conjoints en termes d'investissement professionnel et parental est le préalable d'une vie familiale réussie.

## Références bibliographiques

- Barrère-Maurisson M.-A., *La division familiale du travail*, Paris, PUF, 1992.
- Battagliola F., *Des femmes aux marges de l'activité, au cœur de la flexibilité*, *Travail, genre et sociétés*, 1999, n° 1.
- Blöss T. et Frickey A., *La femme dans la société française*, 1994, Paris, PUF.
- Bozon M., *L'enquête auprès des jeunes adultes sur la place et le rôle des femmes en France*, in *Les femmes en France : 1895-1995* (sous la dir. de Aubin C. et Gisserot H.), Paris, La Documentation française, 1995.
- Cicchelli V., *Etre pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants*, *Lien social et Politiques*, 2000 a, n° 43.
- Cicchelli V., *Individualismo e formas de apoio. Entre a lógica incondicional e a personalização da associação entre geração*, in *Familia e Individualização* (sous la dir. de Ehlers Peixoto C., De Singly F. et Cicchelli V.), Rio de Janeiro, Fundação Getulio Vargas, 2000 b.
- Cicchelli-Pugeault C. et Cicchelli V., *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1998.
- Commaille J., *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, La Découverte, 1993.
- Commaille J. et Martin C., *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard éditions, 1998.
- Concialdi P. et Ponthieux S., *L'emploi à bas salaire : les femmes d'abord*, *Travail, genre et sociétés*, 1999, n° 1.
- Déchaux J.-H., *L'« intimité » de la mort*, *Ethnologie française*, vol. XXX, 2000, n° 1.
- De Guibert-Lantoine C. et Leridon H., *La contraception en France. Un bilan après 30 ans de libéralisation*, *Population*, 1998, n° 53.
- De Singly F., *Parents salariés et petites maladies d'enfance*, Paris, La Documentation française, 1993 a.
- De Singly F., *Les rivalités entre les genres dans la France contemporaine*, in (sous la dir. de Duby G. et Perrot M.), *Femmes et Histoire*, Paris, Plon, 1993 b.
- De Singly F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, collection 128, 1993 c.
- De Singly F., *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1994 (1<sup>re</sup> éd. 1987).
- De Singly F., *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996.
- Dizard J. E. et Gadlin H., *The Minimal Family*, Amherst, The University of Massachusetts Press, 1990.

Donzelot J., *La police des familles*, Paris, Minuit, 1977.

Dubet F. et Martuccelli D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.

Giddens A., *The transformation of intimacy. Sexuality, love and eroticism in modern societies*, Cambridge, Polity Press, 1992.

Katz J. et Beach S. R. H., *Self-verification and depressive symptoms in marriage and courtship : A multiple pathway model*, *Journal of Marriage and the Family*, 1997, n° 59.

Knibielher Y., *La révolution maternelle*, Paris, Perrin, 1997.

Malpas N. et Lambert P.-Y., *Les Européens et la famille. Résultats d'une enquête d'opinion*, Eurobaromètre, Bruxelles, 1993, n° 39.

Martin J., *Politique familiale et travail des femmes mariées en France. Perspective historique : 1942-1982*, *Population*, 1998, n° 6.

Maruani M. et Nicole-Drancourt C., *Au labour des dames. Métiers masculins, emplois féminins*, Paris, Syros, 1989.

Mesure S. et Renaut A., *Alter Ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier, 1999.

Moretti F., *Atlante del romanzo europeo. 1800-1990*, Torino, Giulio Einaudi editore, 1999.

Neyrand G., *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000.

Palomba R. et Moors H. (dir.), *Family Formation and Population Policy in Europe*, Oxford, Oxford University press, 1995.

Palomba R. et Sabbadini L. L., *Strategie di vita femminili : la via del compromesso*, in (sous la dir. de Micheli G.), *La società del figlio assente*, Milano, F. Angeli, 1995.

Ricoeur P., *Le Juste*, Paris, Editions Esprit, 1995.

Riesman D., Glazer N. et Denney R., *The lonely crowd, a study of the changing american character*, New Haven, Yale University Press, 1950.

Rollet C., *La politique à l'égard de la petite enfance sous la Troisième République*, Paris, PUF-INED, 1990.

Serre D., *Le « bébé superbe ». La construction de la déviance corporelle par les professionnels de la petite enfance*, *Sociétés contemporaines*, 1998, n° 31.

Taylor C., avec la collaboration de De Lara Ph., *De l'anthropologie politique à la politique de la reconnaissance. Entretien avec Charles Taylor*, *Le Débat*, 1996, n° 89.

